

# Prévention Santé Environnement

## Rentrée 2016 : Modalités d'enseignement et d'évaluation

A partir de la rentrée 2016, les modalités d'évaluation et les définitions d'épreuves sont modifiées dans le cadre de l'évaluation de la Prévention-Santé-Environnement dans les classes de CAP et BEP, celles-ci sont applicables pour la session 2018.

Attention  
modification  
de la durée

### 1- Organisation du contrôle en cours de formation dans le cadre du CAP (préparé seul, non porté par un BCP)

CAP (BO n°8 du 25 février 2010)	Classe	Période	Modules du programme de PSE en CAP	Type épreuve	Durée	Points	
	Première année	En fin de première année ou en début de deuxième année	1 à 3 de PSE en CAP	écrite	45 min	10	20
Deuxième année	En fin de deuxième année	4 de PSE en CAP à l'exception des situations d'urgence	écrite	45 min	8		
		formation de base au secourisme ou recyclage SST (pour les élèves en situation de handicap, adaptation écrite ou orale)	pratique	/	2		

### 2- Organisation de l'évaluation dans le cadre du BCP et du contrôle en cours de formation des diplômes intermédiaires CAP ou BEP

Depuis la session 2016, les modalités d'évaluation de l'enseignement de la Prévention Santé Environnement au Baccalauréat Professionnel ont modifiées de la façon suivante :

☞ Mise en place d'une **épreuve ponctuelle terminale écrite** portant sur l'ensemble du programme pour tous les candidats sauf ceux relevant de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité à pratiquer le CCF intégral (GRETA) qui conservent une évaluation en CCF intégral. L'habilitation du CCF doit être globale c'est-à-dire qu'elle doit porter sur l'ensemble des épreuves. (☞ 3<sup>ème</sup> colonne des règlements d'exams publiés dans l'annexe IV de l'arrêté du 9/07/15).

**Texte de référence : BO n°30 du 23 juillet 2015 : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=91311](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91311)**

Pour la session 2018, les modalités d'évaluation et les définitions d'épreuves sont modifiées dans le cadre de l'évaluation de la Prévention-Santé-Environnement dans les classes de CAP et BEP. Vous trouverez dans le tableau ci-joint les nouvelles modalités sous un format synthétique. Il a été réalisé à partir de l'Arrêté du 11 juillet 2016 publié au Journal Officiel (en attente de publication au Bulletin Officiel) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032948998&dateTexte=&categorieLien=id>

BAC PRO	Classes	Modules PSE en BCP	Evaluations	
	Seconde	1, 2, 3, 4 et 5	<b><u>Aucune situation d'évaluation certificative</u> pour le BCP ou pour le diplôme intermédiaire</b>	
	Première	6,7 et 8	<b>Situations d'évaluation en CCF <u>uniquement</u> pour la certification intermédiaire</b>	
			<b>↳ Si le diplôme intermédiaire est un CAP</b>	<b>↳ Si le diplôme intermédiaire est un BEP</b>
<i>Une situation d'évaluation <u>sur le programme de PSE en CAP</u> comportant 2 parties (durée : 1 heure) :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Première partie (sur 10 points) portant sur les modules 1,2 et 3.</i></li> <li>▪ <i>Deuxième partie (sur 10 points) portant sur le module 4 (sur 8 points) et une évaluation pratique de secourisme (sur 2 points).</i></li> </ul>			<i>Une situation d'évaluation <u>sur le programme de PSE en BCP</u> comportant 2 parties (durée : 1 heure) :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Première partie (sur 10 points) portant sur les modules 1 à 5</i></li> <li>▪ <i>Deuxième partie (sur 10 points) portant sur les modules 6 et 7</i></li> </ul>	
Terminale	9, 10, 11 et 12	<b>Certification baccalauréat professionnel : épreuve ponctuelle écrite (durée : 2 heures)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i><u>Première partie (sur 10 points)</u> : Questionnement en prenant appui sur des situations de la vie quotidienne. Au moins deux modules d'évalués parmi les modules 1 à 7 avec la mobilisation d'une démarche de résolution de problème.</i></li> <li>▪ <i><u>Deuxième partie (sur 10 points)</u> :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <i><u>Evaluation du module 8 (sur 4 points)</u> :</i> <i>Mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque.</i> <i>Documents ressources permettant au candidat de proposer une démarche de prévention.</i> <i>Intègre une question qui permet d'expliquer la <b>conduite à tenir face à une situation d'urgence</b>. La formation au SST des élèves sera réalisée par un formateur à jour de ses recyclages.</i></li> <li>⇒ <i><u>Evaluation des modules 9 à 12 (sur 6 points)</u> :</i> <i>Dossier ressource qui présente une situation d'entreprise.</i> <i>Les contenus du dossier permettent la mise en œuvre de la démarche d'analyse par le travail, la mobilisation des connaissances scientifiques et législatives, l'argumentation des solutions proposées.</i> <i>Le dossier ressources comprend :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Une situation professionnelle</i></li> <li>- <i>Une description des activités de l'entreprise</i></li> <li>- <i>Des documents législatifs et réglementaires nécessaires.</i></li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>		